PROPOSITIONS
N.° 25.

SUR L'APPLICATION

ET

LES EFFETS DU MOXA;

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 mars 1809, suivant les formes prescrites par l'art. XI *de la loi du* 19 *ventose an* 11, *conformément à la décision du Ministre de l'Intérieur, du* 28 *ventose an* 13.

PAR JOSEPH CRETIN, de Paray le Monial

(Département de Saône et Loire),

Ex-Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris; Chirurgien-Major des hôpitaux de la grande Armée.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1809.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

- M. THOURET, Doyen.
- M. BAUDELOCQUE.
- M. BOURDIER.
- M. BOYER, *Examinateur.*
- M. CHAUSSIER, *Examinateur.*
- M. CORVISART.
- M. DEYEUX, *Examinateur.*
- M. DUBOIS, *Examinateur.*
- M. FOURCROY.
- M. HALLÉ, *Examinateur.*
- M. LALLEMENT.
- M. LEROY.
- M. PELLETAN.
- M. PERCY.
- M. PINEL.
- M. RICHARD.
- M. SABATIER.
- M. SUE.
- M. THILLAYE.
- M. LEROUX.
- M. PETIT-RADEL.
- M. DES GENETTES.
- M. DUMÉRIL, *Présideut.*
- M. DEJUSSIEU.
- M. RICHERAND.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Docteur en Chirurgie.

Comme un témoignage de ma piété filiale.

A

MESSIEURS CARMOIS, père et fils,

Docteurs en Médecine,

MES PARENS.

Comme une marque de ma considération la plus distinguée, et un hommage rendu à leur mérite.

J. CRETIN.

PROPOSITIONS
SUR L'APPLICATION
ET
LES EFFETS DU MOXA.

I.

Le terme de *moxa* est emprunté des Chinois ou des Japonois, qui l'emploient pour désigner une espèce d'armoise très-velue ou très-cotonneuse. En médecine ou en chirurgie, on donne ce nom à une sorte de *cautère actuel*, qu'on préparait d'abord avec le duvet de cette plante, et dont l'origine ou l'invention remonte jusqu'aux siècles les plus reculés (1). On en a trouvé des vestiges chez les Scythes et les peuples nomades, qui employaient à cet effet la laine de leurs troupeaux. Chez les Grecs et les Thessaliens, qui préféraient la mousse desséchée ou un morceau de bois trempé dans l'huile bouillante ou le lin cru. Chez les Perses, qui avaient adopté la fiente de chèvre ; chez les Arméniens, qui tiraient le même parti de l'agaric ; chez les Egyptiens et les Arabes, qui les premiers eurent

(1) On se sert en Espagne d'une espèce d'amadou fait avec le tissu tomenteux qui recouvre les tiges d'une plante de ce genre.

recours au coton ; enfin les Indiens, tels que les habitans de Java (1) et d'une partie de l'Orient, n'ont d'autre art de guérir les maladies que d'appliquer le feu sur les parties affectées, au moyen de la moelle du jonc. Les Lapons eux-mêmes suppléent au défaut de médecins avec un morceau de vieux bois de bouleau qu'ils enflamment et qu'ils éteignent dans le lieu où est la maladie.

I I.

Quoique *Ambroise Paré* se fût déjà servi du moxa, *Pouteau* paraît néanmoins avoir été celui des praticiens qui a le plus accrédité cette espèce de caustique actuel en France et en Europe. Pour le préparer, il se servait de coton cardé, qu'il roulait en forme de cylindre ou de cône d'un pouce de diamètre sur trois de largeur, et qu'il serrait médiocrement avec une bandelette, pour ne laisser au feu que la facilité de pénétrer jusqu'à la peau sans la brûler trop rapidement.

I I I.

On peut appliquer le moxa sur toutes les parties du corps, excepté celles qu'on craint de rendre difformes en y produisant des cicatrices. Tels sont le visage dans les deux sexes, et le sein chez les femmes. On fixe le cône ou le cylindre enflammé sur la peau, au moyen de la salive ou de quelque substance un peu gluante, comme la gomme adragant ou la gomme arabique.

I V.

Le lieu d'élection est presque toujours celui qui est le siége de la douleur ou du mal qu'on veut combattre ; tels sont des engorgemens qu'il s'agit de résoudre, ou des nerfs dont il faut détruire

(1) Il est probable que les Indiens de Java ont emprunté cette méthode des Chinois, avec lesquels ils ont des rapports habituels, et parmi lesquels il s'en est fixé un grand nombre.

la sensibilité pour apaiser une douleur ou des parties superficielles qu'on irrite pour détourner un mouvement fluxionnaire qui tend à se fixer sur un organe intérieur et essentiel à la vie.

V.

Le moxa appliqué sur le lieu déterminé, on en allume la partie supérieure, et on anime le feu en y soufflant, ou en agitant l'air au moyen d'un éventail. Bientôt une douce et légère chaleur se fait sentir dans la partie, et augmente ensuite par degrés, jusqu'à ce que la combustion ait produit une escarre plus ou moins profonde, et une douleur dont la vivacité est proportionnée à la sensibilité particulière ou générale de l'individu. Lorsque le feu gagne la base du moxa, la peau rougit, pétille et se crispe en formant des rayons qui divergent jusqu'à une certaine étendue dans les environs.

V I.

Après l'application du moxa, on entretient seulement la plaie dans un état de propreté, et lorsque l'escarre commence à se détacher, on y applique un peu de charpie qu'on recouvre d'onguent de la mère, pour favoriser la suppuration, ou de cataplasmes émolliens, si la douleur causée par l'inflammation qui survient est trop vive.

V I I.

Quand la maladie qui paraît nécessiter l'usage de la cautérisation est trop rebelle, les praticiens conseillent de laisser consumer deux ou trois cylindres sur la première escarre, suivant que la partie est plus ou moins recouverte de tissu cellulaire; d'autres appliquent dans ce cas-là plusieurs cautères à côté les uns des autres simultanément ou successivement, et produisent par-là un effet beaucoup plus considérable, sans augmenter la douleur d'une manière bien sensible. Enfin il en est qui conseillent d'inciser

préalablement les tégumens, pour exciter une irritation plus profonde. Mais ce dernier procédé pourrait avoir les plus grands inconvéniens, et même causer la mort, s'il était mis en usage sur la tête et sur les cavités de la poitrine ou de l'abdomen. *Dehaen* et *Pouteau* rapportent à ce sujet des exemples bien capables d'inspirer de la crainte.

V I I I.

Le moxa n'agit pas d'une manière brusque, mais graduée et presque insensible : il communique aux organes une chaleur qui les pénètre peu-à-peu, et s'insinue jusqu'au siége du mal, qu'elle déloge pour ainsi dire, en l'attirant vers les parties externes ou superficielles. Il diffère donc beaucoup du fer rouge, dont l'action est locale, et qui détruit ou désorganise les parties sur lesquelles on l'applique.

I X.

Il suit de-là que le moxa convient spécialement toutes les fois qu'il s'agit de réveiller ou d'exalter les forces vitales engourdies ; mais le fer rouge mérite la préférence toutes les fois qu'il faut sacrifier un organe pour guérir la maladie dont il est le siége. Ce serait en vain qu'on chercherait à faire ressortir les inconvéniens du moxa : ils sont moindres que ceux d'une foule d'opérations chirurgicales ; quelquefois même d'un simple vésicatoire. Pour rendre ce genre de cautérisation toujours utile et jamais nuisible, il suffit de ne pas multiplier les cylindres sans nécessité, ou de ne pas les appliquer trop profondément, surtout à la tête et dans le voisinage de la poitrine ou de l'abdomen, de crainte de compromettre le salut de l'individu, en portant une trop forte irritation sur des organes essentiels à la vie. Cependant il peut exister des circonstances où l'excès de timidité pourrait en empêcher l'efficacité, comme si on l'appliquait trop superficiellement ou d'une manière incomplète ou trop tard. C'est donc au praticien judicieux et éclairé de décider

le lieu, le temps et la manière de l'employer pour en tirer le plus d'avantage qu'il est possible.

X.

Nous avons fait observer plus haut que l'application du moxa était le moyen le plus indiqué, lorsqu'il était question de réveiller ou d'exciter les forces vitales d'un ou de plusieurs organes. Pour remplir cette indication, il convient d'agir tantôt immédiatement sur la partie qui est affectée, tantôt sur des parties plus ou moins éloignées, mais liées sympathiquement avec le siége du mal.

X I.

Cela posé, il est facile de voir que le premier mode d'action ne peut convenir que dans quelques maladies externes ou superficielles ; au lieu que le second peut avoir lieu dans une foule de maladies internes. Ainsi le moxa pourrait remplacer, ou au moins balancer les avantages du fer rouge dans les anthrax et la pustule maligne, pour ranimer les forces vitales de la partie qui est menacée de gangrène.

X I I.

Le moxa local convient aussi dans les inflammations chroniques des articulations, lorsque la douleur, la faiblesse et la gêne des mouvemens subsistent après l'administration des moyens ordinaires, tels que les vêtemens chauds et les eaux thermales, sur-tout les bains alkalins. L'observation atteste aussi le succès de l'ustion dans les rhumatismes atoniques du système fibreux ou musculaire, tels que le lombago, les pleurodynies atoniques.

X I I I.

Hippocrate, *Galien*, *Ætius*, *Rhazes* et *Paul* d'*Egine* conseillent aussi l'application du feu dans les maladies chroniques des articulations, surtout de l'articulation de la cuisse avec la hanche.

Ambroise Paré délivra un homme d'une double sciatique par l'application de quatre cylindres; *Pouteau* rapporte des exemples de rachitis et de gibbosités qui ont cédé au même moyen.

X I V.

Mais les circonstances où le moxa a opéré d'heureux et merveilleux effets, en agissant par sympathie, sont innombrables. *Hoffmann* le recommande dans la goutte sereine ou amaurose; et *Linné* rapporte que des ophtalmies chroniques, accompagnées d'une débilité des yeux qui faisait craindre une cécité complète, et qui avait résisté à différens exutoires, même aux sétons, cédèrent à l'application du cylindre. L'héméralopie et la nyctalopie ont été quelquefois heureusement combattues par l'ustion portée sur les tempes et sur le trajet du nerf facial; l'affaiblissement ou la dureté de l'ouie a été dissipée de la même manière. Des odontalgies rebelles, des aphonies, des hoquets nerveux, des céphalalgies, des vomissemens spasmodiques, ont été guéris par le moxa appliqué sur des régions voisines des organes affectés?

X V.

On n'a que peu ou point d'exemples de fièvres combattues par l'usage de la cautérisation; mais on ne voit rien qui répugne à l'usage du moxa dans le cas de fièvres adynamiques désespérées, où il est si avantageux de ranimer la nature languissante, ni dans le cas de fièvres ataxiques, où l'indication principale est de ramener à leur type naturel les forces vitales qui sont dans un état d'anomalie ou d'aberration complète. Le moxa appliqué sur la tête aurait-il de grands inconvéniens dans ces maladies?

X V I.

On voit dans les ouvrages des anciens médecins un grand nombre d'inflammations chroniques traitées avec succès par les scarifications et par le fer rouge. Pourquoi le moxa ne réussirait-il pas dans les

mêmes cas? *Hippocrate* et *Avicenne* le recommandent fortement contre les engorgemens du foie et de la rate, et contre certaines inflammations de poitrine. *Marc-Aurèle Séverin* rapporte avoir guéri par le feu plusieurs phthisies et empyèmes provenant de pleurésies mal jugées. Le même auteur dissipa une violente céphalée en cautérisant sur les confins de la suture fronto-pariétale. *Baillou* remédia, par le même procédé, à une céphalalgie qui avait éludé tous les autres moyens pendant sept ans.

XVII.

Les affections catarrhales chroniques et dégénérées en phthisie offrent surtout de grands témoignages en faveur du moxa. *Cinésias*, fils d'*Evagoras*, au rapport de *Platon*, avait été desséché par une maladie de poitrine qui ne lui avait laissé que la peau et les os; l'application du feu en plusieurs endroits du corps le soulagea en très-peu de temps. *Pouteau* guérit une phthisie pulmonaire par un vésicatoire et deux cylindres. Il était lui-même voisin de la consomption à la suite d'un catarrhe chronique très-rebelle : deux moxa sur le point douloureux de la poitrine lui rendirent une santé complète. Le même l'a opposé avec beaucoup de succès à deux catarrhes chroniques de la vessie. *Marc-Aurèle Séverin*, dans le catarrhe chronique de l'intestin, à l'exemple des Perses, qui cautérisaient la région épigastrique, quand l'estomac avait été affoibli par de longues diarrhées.

XVIII.

S'il est vrai, comme l'observation paraît le démontrer, que l'hydropisie résulte presque toujours d'une inflammation chronique des membranes séreuses, laquelle rend l'exhalation plus active que l'absorption, la cautérisation doit présenter des avantages pour combattre ce genre de maladie. Aussi *Hippocrate*, *Albucasis*, *Mercatus*, etc., l'ont employé contre l'ascite, en brûlant l'ombilic et l'abdomen sur plusieurs points. Les Egyptiens prescrivaient, dans ce

cas-là, trois cautères, qu'ils plaçaient même sur les hypocondres. Un sexagénaire, au rapport de *Peklin*, fut guéri d'une hydrocèle au moyen de la cautérisation. Le moxa conviendrait donc dans les mêmes circonstances.

X I X.

Le père de la médecine recommande l'emploi du feu dans l'hémoptysie rebelle; et plusieurs praticiens ont suivi ce conseil dans quelques cas de ménorrhagie passive. En Egypte, on appliquait le moxa dans la démence et l'idiotisme. *Séverin* rapporte que ce moyen a guéri des hypochondries produites par le déplacement d'une humeur rhumatismale. On l'a vu réussir aussi quelquefois dans l'épilepsie, dans l'asthme, dans certaines névroses de la vue, de l'ouie, de la digestion, de la voix, de la génération, dans la paralysie, le tétanos, le spasme, les convulsions, le tremblement, etc.

X X.

Nous joindrons ici quelques observations qui nous sont propres, et qui confirment l'opinion générale des praticiens sur l'usage du moxa; on y verra que ce genre de cautérisation produit des effets étonnans, et offre une ressource très-souvent utile et même nécessaire dans des maladies désespérées, et contre lesquelles tous les secours de la médecine et de la chirurgie avaient échoué.

I.ere Observation.

Louis Petit, imprimeur, âgé de quarante ans et d'une bonne constitution, s'adonnait beaucoup au travail, et passait beaucoup de nuits sans prendre du repos. Dans le mois d'avril 1791, il fut attaqué d'un violent mal de tête qui occupait tout le vertex et l'occiput, qui lui ôtait le sommeil, lui causait des convulsions et des vertiges, et l'empêchait même de fixer la lumière. Il avait consulté différens médecins, qui lui avaient recommandé des pédiluves, des fumiga-

tions, des délayans, des vésicatoires; mais tous ces remèdes avaient été inutiles, et la céphalalgie durait avec une opiniâtreté qui désespérait le malade, lorsque je lui proposai le moxa, que j'avais vu employer avec le plus grand succès par M. *Desault*, à l'Hôtel-Dieu de Paris, contre une douleur chronique de la cuisse.

Le premier cylindre fut appliqué sur la seconde vertèbre du cou, et j'obtins une escarre assez considérable. Le malade fut moins tourmenté de sa douleur; il dormit un peu la nuit. On lui administrait, avant la cautérisation, d'assez hautes doses d'opium; je le réduisis à un seul grain, que je supprimai bientôt après. Je le tins à un régime doux et humectant; il prit quelques bains de pieds, qu'il supportait avec peine; on lui frotta tout le corps avec de la flanelle, et bientôt il s'établit une légère transpiration qui augmenta le soulagement.

Au bout de quatre jours, j'appliquai un nouveau cylindre plus près de la nuque, et le malade éprouva, vers la fin de la combustion, la plus vive douleur; il lui sembla sentir marcher dans sa tête quelque chose qui se dirigeait vers le lieu brûlé. Cette seconde opération fut suivie d'un larmoiement qui mouilla plusieurs mouchoirs dans sept à huit minutes. Il moucha abondamment, ce qui le soulagea encore beaucoup; il put ouvrir les yeux, et supporter la lumière; mais un instant après il se trouva mal, et resta dans cet état de faiblesse près d'une demi-heure. Revenu à lui, il dit qu'il ne souffrait plus, mais seulement qu'il se faisait un grand changement dans sa tête, où il semblait qu'on travaillait. On le coucha, et on lui donna un bouillon, qu'il trouva bon. La nuit fut calme; il y eut un peu de sommeil et une transpiration générale. Le malade alla de mieux en mieux; il reprit des forces; et au bout de six semaines, il se promenait sans souffrir. Je lui appliquai néanmoins un troisième moxa sur le bras, qu'il tint en suppuration pendant quelque temps, et j'eus la satisfaction de le voir entièrement guéri d'un mal de tête qui le tourmentait depuis environ quinze mois.

II.e Observation.

M. Louis Godard, ancien négociant, âgé de cinquante-huit ans, et d'une constitution flegmatique, avait éprouvé quelques atteintes de siphilis à diverses époques de sa vie; mais il en avait toujours paru parfaitement guéri. En 1790, il ressentit une douleur de tête assez vive qui occupait le pariétal droit, et qu'il négligea pendant quelque temps, pouvant encore vaquer à ses affaires domestiques. Divers topiques qu'il avait employés n'avaient procuré aucun soulagement. Quelques mois après, la douleur augmenta brusquement, et se fixa au côté droit de la face et à l'angle de la mâchoire inférieure correspondante, où elle produisit des mouvemens convulsifs. Il consulta plusieurs médecins du pays qu'il habitait, et ensuite il se rendit à Paris. Les uns lui conseillèrent plusieurs espèces de topiques; les autres lui prescrivirent les eaux de Luxeuil, de Bourbonne, etc. Voyant qu'aucun de ces moyens ne lui procurait du soulagement, il consulta de nouveau, et sa douleur fut regardée alors comme un reste de maladie siphilitique mal guérie. Il fallut donc subir un nouveau traitement, mais ce fut encore sans succès. Cependant le malade avait perdu son embonpoint; plus d'appétit ni de sommeil; l'inquiétude et la souffrance étaient continuelles; il faisait des grimaces horribles, surtout quand la crise avait lieu, ce qui arrivait plusieurs fois le jour. De plus, les divers traitemens antérieurs avaient tellement relâché les conduits salivaires, qu'il était survenu une salivation continuelle et involontaire qui le contrariait beaucoup, parce qu'il ne pouvait se présenter nulle part; il portait aussi depuis quelque temps un vésicatoire sur le côté droit de la mâchoire inférieure.

Fatigué de tant souffrir, le malade vint me consulter au mois de frimaire de l'an 12. Je fus témoin de plusieurs crises qui étaient effrayantes, à cause des grimaces occasionnées par le tic douloureux de la mâchoire. Après m'être bien assuré de la marche que la maladie avait tenue, et des moyens qu'on avait employés pour la com-

battre, je lui promis d'employer les remèdes qui me paraîtraient les plus convenables à son état, sans assurer néanmoins de le guérir. Il était triste, rêveur et très-sédentaire; il mangeait avec avidité, surtout de la viande salée, et il était tellement constipé, qu'il n'allait à la selle qu'à force de lavemens. Je lui fis donc changer de régime, et je le mis à l'usage de l'eau de veau, de poulet et de toute espèce de légumes. Il prenait des bains entiers d'eau tiède tous les deux jours, et on lui donnait chaque fois une tasse de petit-lait clarifié. Je lui recommandai aussi un exercice modéré.

Quelque temps après, la figure s'enflamma et les maux de tête augmentèrent. Je lui fis appliquer six sangsues à l'anus, qui produisirent une saignée copieuse; il prit aussi, pendant plusieurs jours de suite, des bains de siége: la douleur de tête diminua un peu. Le soir, en se couchant, il prenait un grain d'opium, qui procurait un peu de sommeil. Je transportai le vésicatoire de la mâchoire au bras; mais la salivation était toujours abondante, et le tic douloureux et convulsif n'avait nullement diminué, ce qui me fit recourir au moxa.

J'appliquai donc un cylindre près de l'apophyse mastoïde du côté droit, et à la douleur la plus vive succéda un soulagement marqué durant toute la journée, qui fut presque calme. La salivation ne parut pas aussi abondante, et cet état d'amélioration dura pendant trois jours. Le quatrième jour, je fis une seconde application, que je dirigeai un peu plus vers la base de l'occipital; toujours même succès, moins de douleur et de salivation. Dès-lors il commença de prendre un peu l'air, et de faire un peu d'exercice dans son jardin: le courage et l'espoir renaquirent. Le même régime fut continué, en y ajoutant quelques farineux jusqu'à la chûte des escarres, qui eût lieu le huitième jour après l'application. J'entretins la suppuration avec la pommade de garou.

Trois semaines après, j'appliquai un troisième moxa à la gauche du second. Le malade allait toujours de mieux en mieux; la douleur de tête et le tic de la face diminuaient sensiblement; enfin, après cinq mois de traitement et l'application de cinq moxa, M. Godard fut

délivré d'une maladie aussi douloureuse que désagréable ; il conserve néanmoins encore quelque léger mouvement convulsif de la face ; mais je crois qu'il en était affecté depuis son enfance. Il a porté un cautère au bras pendant un certain temps.

III.e OBSERVATION.

Au mois de floréal an 10, je fus consulté par le nommé Nourichelle, marchand de chevaux, lequel, deux ans auparavant, avait fait une chûte de cheval sur le pied gauche. Cette extrémité avait été tellement contuse et contournée, qu'elle était devenue excessivement gonflée, et paraissait même déplacée. Les résolutifs n'avaient produit aucun soulagement. La douleur, qui d'abord avait été insupportable, avait seulement un peu diminué ; mais le gonflement avait persévéré, et occupait même une partie de la jambe ; ce qui le gênait beaucoup, et l'empêchait de vaquer à ses affaires.

Il était dans cet état depuis deux ans, lorsque je le visitai. Après un examen attentif, je ne crus point au déplacement ; l'articulation du pied me paraissait malade, et menaçait de se souder, tant il était difficile de lui faire exécuter du mouvement sans causer les plus vives douleurs.

J'employai pendant douze jours les fomentations émollientes et des cataplasmes que je saupoudrai de sel marin. Il parut qu'il y avait un fluide renfermé sous les tégumens. J'y appliquai de suite les ventouses, et j'y fis des scarifications assez profondes, que je recouvris d'un emplâtre de gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre, ayant soin de le renouveler tous les huit jours.

Trois semaines après, le gonflement était moins considérable, et le pied paraissait moins déjeté. Je prescrivis une tisane de saponaire, et je continuai encore les mêmes moyens pendant huit jours, après lesquels je proposai au malade l'application du moxa ; il y consentit.

J'appliquai d'abord un cylindre au-dessus et en devant de la

malléole externe. Le malade le supporta assez patiemment, quoiqu'il en ressentît de fortes douleurs. J'en appliquai sur-le-champ un second au côté opposé de la jambe, et je recouvris l'articulation du pied d'un emplâtre de gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre, que je laissai pendant huit jours. Je m'aperçus alors d'une légère diminution dans le gonflement : la suppuration était déjà établie; le pied faisait quelques légers mouvemens, et la douleur était moins vive. Je continuai l'application du même cataplasme, et le malade s'apercevait tous les jours d'un soulagement plus sensible, et appuyait plus fortement son pied.

Trois semaines après, je renouvelai l'application du moxa, que je plaçai plus près du coude-pied, et je recouvris l'escarre avec l'emplâtre de gomme ammoniaque, comme la première fois. Le gonflement diminua encore d'une manière plus sensible. Enfin, après l'application d'un troisième cylindre, le malade put marcher à l'aide d'un bâton, ce qu'il n'avait pu faire depuis deux ans, qu'avec une béquille : dès-lors il put vaquer à ses affaires, et il courut à grand pas vers la guérison, qui fut complète au bout de huit mois, à un peu de faiblesse près dans le pied.

IV.e Observation.

Le nommé Kirche, pêcheur de profession, d'un tempérament flegmatique, âgé d'environ 34 ans, fut atteint d'une douleur vague le long de la colonne dorsale, laquelle il regardait comme une fraîcheur, et à laquelle il faisait peu d'attention. Cependant, environ un an après cette première atteinte, il ressentit des douleurs plus fréquentes, toujours vagues et accompagnées de frissons, même de spasmes qui se propageaient jusqu'au col de la vessie, et qui diminuaient le jet de l'urine. Le malade était aussi affecté d'une insomnie habituelle; ce qui l'obligea de consulter plusieurs empiriques, qui employèrent une grande quantité de remèdes, et tous sans

succès. Il fut pendant l'espace de trois ans dans cet état; il pouvait à peine marcher. La douleur augmenta, et devenue fixe, elle tourmentait cruellement le malade dans toute l'étendue du membre inférieur gauche; on lui fit même subir un traitement anti-vénérien: ce fut dans cet état que je fus consulté.

Je proposai donc l'application du moxa à laquelle le malade consentit. J'appliquai cinq cylindres depuis la partie supérieure de la cuisse jusqu'à la partie inférieure de la jambe où la douleur paraissait se borner; j'entretins la suppuration pendant à-peu-près six semaines. Je conservai cependant une des brûlures le plus qu'il me fut possible, et dans l'espace de trois mois, le malade put marcher; ce qu'il ne pouvait faire avant, et il fut entièrement guéri de son incommodité.

V.e OBSERVATION.

Dans le courant de l'an 12, mademoiselle Hecquet, âgée de 15 ans, de la taille de cinq pieds un pouce, parut prendre de mauvaises attitudes en marchant. Ses parens l'ayant reprimandée, elle leur déclara qu'elle sentait une douleur dans l'articulation de la cuisse. On consulta plusieurs médecins, qui crurent à l'existence d'une goutte sciatique, et prescrivirent diverses topiques, des frictions sèches, des embrocations et des boissons sudorifiques, dont la jeune malade ne retira aucun soulagement.

Les accidens s'aggravèrent au point, qu'après avoir un peu marché elle ne pouvait étendre la jambe qu'avec difficulté; l'extrémité inférieure devenait évidemment plus courte que l'autre; la hanche plus élevée, et la fesse plus saillante; tout le membre était frappé d'un état convulsif bien manifeste; la malade ne pouvait garder dans le lit que la position horizontale; la jambe gauche était fléchie sur la cuisse, le sommeil était court et pénible.

Tel était l'état où je la trouvai, lorsque je fus invité d'aller la

voir. J'appris, en la questionnant, qu'elle portait souvent son jeune frère du côté affecté, ce qui pouvait bien avoir été la cause de quelque déplacement, parce que les forces de la demoiselle n'étaient pas proportionnées à la charge habituelle.

Confiée à mes soins, je la visitai, et je trouvai une légère gibbosité qui provenait du déplacement des dernières vertèbres dorsales, et des deux premières lombaires. La colonne vertébrale présentait une inclinaison bien marquée, dont la convexité était à droite, et la concavité à gauche; une douleur assez aiguë se faisait sentir le long de la partie interne de la cuisse du côté affecté.

Je proposai à la malade l'application du moxa; elle y consentit. Un premier cylindre fut appliqué entre la onzième et la douzième vertèbre dorsale, et trois jours après, j'en appliquai un second entre la première et la seconde vertèbre lombaire. Ces deux cautères produisirent un très-bon effet; la douleur fut presque éteinte, et l'état convulsif de l'extrémité gauche fut dissipé. Cependant le déplacement des vertèbres existait encore un mois après l'application du premier moxa, lorsque, dans la nuit, par un mouvement aussi heureux qu'inattendu, il se fit entendre une sorte de craquement sans douleur : elle attendit, avec peine le jour, impatiente de connaître ce qui s'était passé. A mon arrivée, je trouvai, à mon grand étonnement, les vertèbres dans leur situation naturelle, et depuis cette époque, la malade n'a pas cessé de jouir de la meilleure santé.

VI.e Observation.

Au mois de juillet 1806, une fille, âgée d'environ 17 ans, fit une chûte sur le genou droit, qui en fut très-gonflé et fortement échymosé. Elle employa différentes lotions et embrocations, qui ne servirent qu'à faire disparaître l'échymose. Le gonflement et la douleur subsistaient toujours; il se forma de l'empâtement autour

des condyles; la rotule était immobile, et la jambe demi-fléchie; enfin la malade ne pouvait nullement marcher, lorsqu'elle vint me consulter un an après son accident.

Après avoir examiné la maladie avec attention, j'aperçus qu'il y avait épanchement de synovie dans la capsule articulaire, et de sérosité dans les tégumens. Je me déterminai donc à l'application des ventouses et des scarifications sur divers endroits, ce qui me donna une assez grande quantité de sang et de lymphe. Je recouvris ensuite le membre avec l'emplâtre de gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre, ayant l'attention de faire exécuter au membre de légers mouvemens de flexion et d'extension pour prévenir l'ankylose. Il y eut quelque amélioration au bout de quinze jours; mais la malade ressentait toujours de fortes douleurs, surtout au jarret. Je prescrivis, pour les calmer, quelques bains émolliens, et je fis appliquer sur le jarret un large cataplasme avec la farine de graine de lin, saupoudré de sel marin, dont je retirai quelques heureux effets, sans obtenir une guérison complète.

Je pris donc le parti d'appliquer le moxa sur les deux condyles du fémur, et, pour accélérer la suppuration, je recouvris le lendemain tout le genou, principalement le jarret, d'un cataplasme de farine de lin, ayant soin tous les deux jours de faire exécuter quelques légers mouvemens de flexion et d'extension au genou: la malade souffrit moins qu'à l'ordinaire.

Au bout de quinze jours, la suppuration fut abondante; le mouvement devint plus libre, et la tumeur du genou diminua d'une manière très-sensible. J'appliquai encore deux moxa sur les côtés, assez près de la rotule, et au bout de trois mois, la jambe s'était presque entièrement redressée, et jouissait de sa mobilité; le gonflement disparaissait, et la malade commençait à marcher. Enfin, le cinquième mois, plus de douleur, plus de gêne dans l'articulation, et la guérison fut complète; la génuflexion était seulement un peu difficile.

VII.e Observation.

Une fille âgée d'environ vingt-six ans portait au genou droit une tumeur lymphatique, pour laquelle divers topiques avaient été employés sans aucun succès. Je lui appliquai le moxa en deux endroits différens, et je recouvris le genou avec l'emplâtre de gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre. La suppuration s'établit après la chûte des escarres, et six semaines après, la tumeur avait entièrement disparu: j'ai néanmoins conseillé à la malade de continuer encore les emplâtres pendant quelque temps.

VIII.e Observation.

Un enfant, âgé d'environ neuf ans et d'une bonne constitution, portait depuis environ trois ans une gibbosité sur les deux premières vertèbres lombaires, laquelle avait paru à la suite d'une chûte de cheval, quoiqu'on y eût appliqué une infinité d'onguens à l'époque de l'accident. Confié à mes soins, j'examinai attentivement la colonne vertébrale, et j'aperçus bientôt une déviation et une courbure sensible des premières vertèbres lombaires. L'enfant pouvait à peine se soutenir sur les jambes; les extrémités inférieures étaient en partie atrophiées, et les articulations douloureuses.

J'appliquai un moxa sur la gibbosité, et le malade ressentit la plus vive douleur jusqu'à la plante du pied, ce qui me donna un peu d'espérance. Le lendemain, il éprouva le long des membres inférieurs un picotement et un fourmillement qui exigèrent qu'on fît quelques frictions sèches pour les rendre plus supportables.

Le sixième jour, le fourmillement disparut, mais le picotement subsistait encore; je fis continuer les frictions et couvrir les membres de flanelle; ce qui ranima suffisamment la chaleur, et procura une transpiration assez abondante; enfin la douleur de l'articulation disparut.

Le douxième jour, j'appliquai un nouveau cylindre assez gros, parallèlement au premier, qui était déjà en suppuration. Je continuai les frictions, et je mis le malade à l'usage d'un bon régime, et même du bon vin pour le fortifier.

Au bout de trois mois, toute la gibbosité n'était point encore détruite; mais l'enfant marchait sans douleur, ses extrémités reprenaient sensiblement, et sa santé se rétablissait au gré de mes desirs, lorsque je fus obligé de l'abandonner. Je le recommandai en partant à un chirurgien du pays, et je lui conseillai d'appliquer un troisième moxa, si le cas l'exigeait.

IX.e Observation.

Une blanchisseuse, âgée d'environ trente-six-ans, et d'une constitution assez robuste, avait essuyé dans le cours de sa vie plusieurs maladies inflammatoires, toujours accompagnées de violens maux de tête, pour lesquels on avait employé des exutoires, tels que les vésicatoires, les sinapismes, etc. Elle portait au bras un cautère qu'elle avait déjà renouvelé plusieurs fois. Malgré tous ces remèdes, le mal de tête continuait toujours, et devenait même insupportable. La malade était languissante et s'affectait beaucoup, lorsqu'il se manifesta spontanément le long des vertèbres cervicales une douleur qui alla toujours en augmentant. Les gens de l'art qu'elle consulta prescrivirent des purgatifs, des pédiluves, des lavemens, des boissons délayantes. On essaya de provoquer la transpiration par les sudorifiques, et le sommeil par les somnifères; mais tous ces moyens ne calmèrent pas les souffrances, et la malade était désespérée de ne trouver aucun soulagement: elle ne pouvait supporter ni la lumière naturelle ni artificielle.

Ce fut dans cet état qu'elle vint me consulter environ huit mois après l'invasion du mal. Je lui fis plusieurs questions sur la conduite qu'on avait tenue à son égard; et j'appris que les émonctoires arti-

ficiels avaient paru procurer de légers soulagemens pendant le moment de la douleur. Je résolus donc d'employer le moxa.

J'appliquai un premier cylindre à la base du crâne, vers la partie latérale; bientôt après elle se sentit un peu soulagée; elle répandit beaucoup de larmes, et la nuit suivante elle dormit assez tranquillement l'espace de deux heures, ce qu'elle n'avait pu faire depuis longtemps. Il survint aussi une légère moiteur qui fit le plus grand bien, quoiqu'elle fût de courte durée: je la tins au régime et à l'usage du petit-lait, avec la feuille d'oranger.

Deux jours après, je renouvelai le moxa, que j'appliquai sur le côté opposé, parallèlement au premier. La malade dormit encore, mais un peu plus long temps sans se réveiller. La transpiration paraissait prête à s'établir chaque fois qu'elle s'endormait. Le petit-lait fut continué, et quatre jours après le mal de tête disparut, sauf une légère pesanteur; la douleur du col se dissipa, et les yeux s'ouvrirent insensiblement. On continua d'entretenir la transpiration, et dans l'espace de six semaines, la malade reprit ses travaux ordinaires.

X.e OBSERVATION.

Un charpentier, âgé d'environ trente-huit ans et d'une bonne constitution, éprouvait depuis plus de quatre ans une douleur à la hanche droite, près de la cavité cotyloïde, qui s'étendait le long de la partie postérieure de la cuisse et de la jambe. Il avait employé sans succès des corps gras, des résolutifs, même des vésicatoires.

La douleur était devenue insupportable; le malade ne pouvait plus marcher; la cuisse et la jambe étaient comme paralysées: il y avait aussi de la douleur du côté des vertèbres lombaires, et de la difficulté d'uriner.

Après que je me fus informé des différens moyens qu'on avait employé, je prescrivis une tisane de salsepareille et de saponaire, avec quelque bols de camphre et de nitre. Je fis frictionner les parties

douloureuses avec des brosses et un liniment composé de teinture de de cantharides et d'un peu de laudanum. Ces moyens furent continués pendant quelques jours, mais ils ne produisirent pas l'effet que je pouvais en attendre. Je mis le malade à l'usage du petit-lait, et je lui fis prendre quelques lavemens purgatifs qui le soulagèrent un peu, mais qui n'opérèrent point la guérison : j'eus donc recours au moxa.

J'appliquai d'abord un cylindre sur les premières vertèbres lombaires, et le malade supporta cette opération avec courage; dans la soirée, il me dit qu'il était mieux. Il dormit la nuit, il transpira légèrement, ce qu'il n'avait pas fait depuis plusieurs mois, et il m'assura qu'il remuait mieux la cuisse qu'à l'ordinaire. Les frictions avec les brosses et le liniment furent continuées pendant quelque temps, ainsi que la tisane de saponaire et de salsepareille.

Huit jours après, un nouveau moxa fut appliqué sur le sacrum près des muscles fessiers, et de l'articulation iléo-fémorale; le malade s'en trouva si bien, qu'il me tourmentait et me pressait de lui faire de nouvelles applications. Il fut tenu au même régime et invité de faire le plus de mouvemens possibles dans son lit; l'urine avait repris son cours.

Je fis une troisième application du moxa sur les vertèbres lombaires, et le succès en fut complet. La douleur avait disparu. Je continuai encore quelque temps les frictions sèches, et environ deux mois après la première application du feu, le malade fut entièrement délivré d'une douleur qu'il portait depuis quatre ans, et pour laquelle il avait employé tant de remèdes sans succès. Il put reprendre le cours de son travail.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*Edente D. Bosquillon*).

I.

Qui gibbosi ex asthmate, aut tussi fiunt ante pubertatem, moriuntur. *Sect. VI, aph.* 46.

I I.

Quibus à diuturno coxendicis dolore femoris caput suo loco excidit, iis crus tabescit, et claudicant, nisi urantur. *Ibid.*, *aph.* 60.

III.

Ex vehementibus vulneribus convulsio, aut tetanus, malo est. *Sect. VII, aph.* 13.

I V.

Ex jecoris inflammatione, singultus. *Ibid.*, *aph.* 17.

V.

Ex medicamenti purgantis potione convulsio, lethalis. *Ibid.*, *avh.* 25.

V I.

Quæcumque non sanant medicamenta, ea ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat, quæ vero ignis non sanat, ea incurabilia existimare oportet. *Sect. VIII, aph.* 6.